



LA BONNE ÉTOILE DE L'ATHÉNÉE CHARLES JANSSENS

ATHÉNÉE CHARLES JANSSENS – SECONDAIRE



Depuis 2012, l'Athénée Charles Janssens (ACJ) est labélisée « entreprise éco-dynamique ». Mieux encore : l'école a obtenu une étoile ! Une reconnaissance qui motive professeurs et élèves à se coordonner et à renforcer leur action.

« Travailler dans un but commun et sensibiliser toute l'école à des gestes simples et respectueux de l'environnement : voilà ce que signifie pour moi le label entreprise éco-dynamique obtenu par mon école », explique Gaëlle, éco-déléguée en 6^e secondaire à l'ACJ. L'objectif de ce label ? Formaliser les bonnes pratiques

de gestion environnementale mises en œuvre dans l'école, encourager la mise en place d'un système de gestion environnementale dans l'établissement et intégrer les enjeux du développement durable dans les cours et activités proposés aux élèves.

AUDITER SON ÉCOLE ET ÉTABLIR UN PLAN D' ACTIONS

« C'est l'asbl Coren qui, trois ans plus tôt, est venue apporter une aide méthodologique à l'école », se souvient Candice Lenoble, enseignante de français et coordonnatrice de l'équipe des éco-délégués. Durant plusieurs mois, l'équipe « label » composée d'éco-délégués et de professeurs associés à la démarche ont réalisé un audit environnemental de l'école. Coachés par Coren, ils ont évalué les consommations et les impacts de celle-ci, via une série de mesures et d'observations. « Pédagogiquement, c'était très intéressant pour les élèves qui ont vu leurs observations de terrain traduites en statistiques », explique Candice Lenoble. Ensuite, sur base des données chiffrées, un plan d'actions a été élaboré pour figurer dans le dossier de candidature de l'école.

- **Un label « entreprise écodynamique », c'est quoi ?**

C'est une reconnaissance officielle qui vise à encourager la mise en place d'un système de gestion environnementale (SME), adapté aux réalités de terrain de tout type d'organismes et de collectivités (dont les écoles) ; trois étoiles étant le plus haut niveau de reconnaissance.

- **Organismes qui peuvent informer et accompagner une école vers la labellisation**

L'association Coren : <http://www.coren.be>

Ou Bruxelles Environnement :

<http://www.bruxellesenvironnement.be>

(Professionnels > Gestion durable de vos activités > Labellisations)

AVANCER PROGRESSIVEMENT ET RENFORCER L'EXISTANT

Concrètement, les actions proposées au travers de la démarche de labellisation ont permis à l'ACJ de valoriser et de renforcer les gestes déjà appliqués au sein de l'école, comme le tri



sélectif effectué depuis 1996, le prêt de livres, un plan de déplacement scolaire prévoyant un emplacement sécurisé pour les vélos, etc. L'école s'est également engagée à poursuivre la rénovation progressive de ses locaux initiée quelques années plus tôt (isolation, pose de calorifuges, mise en conformité progressive de l'installation électrique permettant notamment d'engendrer des économies importantes grâce à un système d'éclairage intermittent, insonorisation des couloirs pour améliorer le confort de vie, etc.) et intègre à présent les enjeux du développement durable dans les activités proposées aux élèves (visites d'expositions telles que SOS Terre, C'est notre Terre, actions en faveur d'Haïti, voyages et échanges avec le Bénin, etc.).

En janvier 2012, l'école a reçu le label « entreprise éco-dynamique » ainsi qu'une étoile. « A présent, à nous de montrer que nous restons actif », explique Candice Lenoble. Dans ce cadre, deux types de projets sont mis en place dans l'établissement : ceux menés au sein des classes et par celles-ci, et ceux proposés par l'équipe « label » à toute l'école.

DES PROJETS THÉMATIQUES ET CRÉATIFS

2013 était l'année de l'alimentation durable. Afin de sensibiliser l'école à ces enjeux, les éco-délégués ont suivi une **journée de formation** organisée par sept enseignants intéressés par ce thème. Au programme : le jeu de la ficelle (conçu par Quinoa), un exposé sur l'alimentation durable (proposé par un professeur de science) et une animation sur la pyramide alimentaire (organisée par les infirmières de l'école). A la fin de cette journée, les éco-délégués avaient eu l'occasion de faire connaissance et de proposer une série de projets à mettre en place.

Parmi celles menées cette année : un « Harlem Shake » (ou clip vidéo) rassemblant une cinquantaine d'élèves (de la 1^e à la 6^e secondaire), dansant sous des costumes loufoques et invitant les élèves à consommer moins de viande ; une projection du film-documentaire « Love MEAT Tender » en présence du réalisateur ; une campagne de distribution d'images chocs sur l'élevage ainsi qu'une série d'autres projets « à venir » tels que l'organisation d'un souper bio ou l'installation de paniers de basket au-dessus des poubelles de tri.

DES PROFESSEURS AMENÉS À COLLABORER

En plus de ces nombreux projets, le label obtenu par l'Athénée permet aux professeurs d'établir des ponts entre leurs cours. « Avant cette labélisation, les professeurs agissaient chacun dans leur coin et il n'y avait pas d'énergie commune », explique Candice Lenoble. Aujourd'hui, ce label permet par exemple à un professeur de comptabilité de créer une mini-entreprise de vente de pommes biologiques dans le cadre de sa filière technique et aux autres d'approfondir ce thème dans leur cours et selon leur discipline.

COMMUNIQUER

Cette labellisation demande néanmoins de la coordination et du temps. Parmi les difficultés : le nombre d'élèves (1300) et de professeurs (170) car la motivation des troupes retombe plus facilement. En outre, communiquer autour de ce projet demande du temps et de l'investissement (bénévole).

Un label cogéré par les éco-délégués

Un éco-délégué est un élève relais (volontaire, élu par les élèves de sa classe, ou désigné) pour les questions liées à l'environnement dans l'école.

Les éco-délégués

- suivent une formation en début (ou en cours) d'année scolaire
- s'investissent dans des projets initiés lors de cette formation
- participent activement aux réunions d'éco-délégués
- élaborent des projets de manière concertée et réfléchie
- informent leurs classes du déroulement des projets
- participent à la sensibilisation des élèves aux enjeux liés à l'environnement

Parmi les pistes explorées et/ou lancées : un professeur a pris l'initiative de réaliser des fiches pédagogiques (sur l'alimentation durable) pour ses collègues, tandis que l'équipe label compte fixer une réunion tous les premiers lundis du mois aux éco-délégués, ainsi que mettre en place des valves spécifiques pour les projets entrant sous l'étiquette du label et les présentant via une photo.



« Ces différentes actions permettront de rappeler à tous que l'Athénée Charles Janssens est une entreprise éco-dynamique, que cette distinction se mérite et qu'il revient à tous les acteurs de l'école, élèves y compris, d'aider l'école à la conserver! », termine le proviseur. Un défi qu'il s'agit de relever ensemble !



INFO ÉCOLE

- Athénée Charles Janssens, place de Londres, 5 à 1050 Bruxelles
- Coordinatrice des éco-délégués : Candice Lenoble, enseignante
- Personne de contact : Marc Van den Bril, proviseur
- Téléphone : 02 515 75 64